

Le CADI

Le pôle de Formation Nat'Thuré Végétal

LE CADI : le tiers lieu

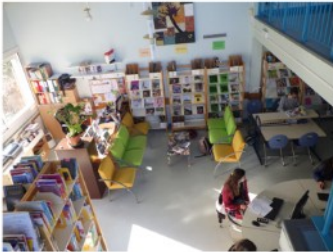
C'est la fusion d'un CDI tel que vous le connaissez et d'un centre **d'accompagnement**

On travaille :

- sur la réussite de tous en développant des méthodes d'apprentissage,
- l'acquisition de l'autonomie, l'insertion professionnelle,
- l'ouverture culturelle et le bien-être.

Une salle de recherche et de travail, un coin lecture, une terrasse

Lire, emprunter des livres, des magazines, des mangas, des romans, des BD, des documentaires scolaires et professionnels, des journaux.



Réviser les examens,
Se préparer au code de la route,
Rédigez un CV,
Travailler son orientation
Prévenir le décrochage scolaire
Travailler sur ses DYS ou ses difficultés

Ca veut dire quoi ?

Centre d'Accompagnement de documentation et d'Information.

C'est la fusion d'un centre d'accompagnement et d'un CDI depuis 2016

<https://pollen.chlorofil.fr/a-thure-le-cadi-centre-daccompagnement-de-documentation-et-dinformation/>

On y fait quoi ? On y trouve quoi ?

C'est un tiers lieu.

Il s'agit de travailler sur la réussite des apprenants en développant des méthodes d'apprentissage, l'acquisition de l'autonomie, l'insertion professionnelle, l'ouverture culturelle et le bien-être.

Espaces : Différents espaces sont à disposition :

espace de travail

espace de détente

terrasse extérieure

espace numérique

.....

Lire, emprunter des livres, des magazines, des mangas, des romans, des BD, des documentaires scolaires et professionnels, lire des journaux.

Jouer à des jeux traditionnels et des jeux pédagogiques « made in CADI »

Profiter de la terrasse imaginée, construite et aménagée par nos apprenants

Faire des recherches et utiliser nos 10 ordinateurs renouvelés

Photocopier, scanner

Venir avec un enseignant pendant un cours

Des ressources d'auto formation

Se cultiver, se détendre, échanger

Participer aux animations du CADI (journées et semaine à thème)

Etre accompagné dans mon parcours professionnel, personnel et scolaire :

Les enseignants peuvent référer les apprenants par le biais de fiche de liaison ou au conseil de classe.

Les apprenants peuvent prendre rendez-vous tout seul ou en petit groupe.

Les enseignants peuvent venir avec leur classe ou bien l'animatrice peut intervenir en appui dans la classe de l'enseignant.

Un suivi des apprenants est transmis à l'équipe pédagogique et de direction avant chaque période de vacances.

Se Préparer aux examens

Se préparer au code de la route, rédaction CV et lettre de motivation

Elaborer et approfondir le projet professionnel de l'apprenant

Travailler en autonomie à la réalisation du projet individuel

Prévenir le décrochage scolaire

Assurer une aide et un accompagnement méthodologique (par prescription ou auto-prescription)

Améliorer la prise en charge des apprenants souffrant de troubles DYS

Mettre en place des tests de positionnement

Ressources :

Les apprenants disposent de ressources variées et empruntables :

Presse

Informatique / copieur

Livres (fiction, documentaire)

Ressources d'autoformations (jeux, guides, exercices, cours), fournis par les enseignants ou créer par les animatrices à la demande).

Multimédias

C'est quand ? » C'est quand tu peux et surtout quand tu veux !

La porte est ouverte c'est ouvert, la porte est fermée c'est fermé »

Tous les jours dès 8h

Les soirs de 17h30 à 18h30

Et quelques soirées animations jusqu'à 21h30

Pour qui ?

Tous les apprenants (élèves de 3^{ème}, lycéens, apprentis, adultes en formation)

Tous les personnels (enseignants, formateurs, vie scolaire.....)

C'est qui ?

Un professeur documentaliste, Mr LOMER.

Une formatrice chargée d'accompagnement : Mme ROULON

Et 1 référente handicap, 2 AESH, 1 chargée d'orientation et suivi individuel

